

Procès-verbal de la séance du
Conseil municipal
du lundi 6 novembre 2023
(no 27)

LÉGISLATURE 2020-2025

Sont présent-es :

Membres de l'Exécutif

Monsieur	Bernard MITTEY	<i>Adjoint</i>
Madame	Emmanuelle SPINEDI	<i>Adjointe</i>

Bureau du Conseil

Monsieur	Edgar CARDOSO INACIO	<i>Président</i>
Monsieur	Christophe BONGARD	<i>Vice-président</i>
Madame	Caroline RADICE	<i>Secrétaire</i>

Membres du Conseil municipal

Monsieur	Jean-François BEAUSOLEIL
Madame	Marie-France DEMONT
Monsieur	Jean-Paul GAILLARD
Monsieur	Thomas LÄSER
Monsieur	Jean-Pierre RENGGLI
Monsieur	Paulo RODRIGUES DA GUERRA
Monsieur	Jacques-André ROMAND
Monsieur	Emmanuel ROSSI
Monsieur	Joseph-Marie THORENS

Excusé : Monsieur Serge BROQUARD *Maire*

Public : -/-

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 18 septembre 2023
2. Accord de principe sur le projet d'aménagements publics au centre du village en vue de la dépose en autorisation de construire
3. Présentation du budget 2024
4. Communication du bureau du Conseil municipal
5. Communication du maire
6. Rapport des commissions
7. Propositions individuelles et questions

M. Président souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 20h. Il excuse l'absence de M. le Maire et annonce que M. Rodrigues da Guerra arrivera avec un peu de retard. D'autre part, il précise déjà qu'aucune prise de décision ne se fera au point 2, à la suite de la réunion de l'Exécutif avec des membres du Conseil municipal le 30 octobre dernier. M. Mittey donnera de plus amples explications dans un instant.

1. Approbation du procès-verbal du 18 septembre 2023

M. le Président constate qu'aucune remarque n'est formulée.

Les personnes présentes à cette séance approuvent à l'unanimité le procès-verbal.

Remerciements sont faits à son auteure.

2. Accord de principe sur le projet d'aménagements publics au centre du village en vue de la dépose en autorisation de construire

M. le Président passe la parole à M. l'Adjoint.

M. Mittey rappelle que le 18 septembre, après la présentation par le bureau Apaar de l'avant-projet d'aménagements publics au centre du village, une discussion intéressante s'est tenue au sein du Conseil municipal et des interrogations ont émergé. Pour clarifier celles-ci, l'Exécutif a invité tous les membres du Conseil à une réunion le 30 octobre. Avec les personnes qui sont venues, il en est ressorti que l'image de l'avant-projet est bien acceptée, mais qu'elle doit être encore travaillée, notamment avec l'OCT (Office cantonal des transports) pour le volet des aménagements routiers. Des remarques pertinentes ont été émises qui seront relayées auprès du bureau Apaar.

(arrivée de M. Rodrigues da Guerra)

M. Mittey parle aussi d'emplacements couverts pour les vélos et les motos, de l'ajout de 4 places de parking en surface pour compenser les 4 boxes qui seront détruits. À ce propos, il précise que l'Exécutif a reçu les locataires de ceux-ci pour leur expliquer le projet et que ceux-ci ont très bien compris les enjeux. Au nom de l'Exécutif, **M. Mittey** remercie les membres du Conseil pour leur participation et assure que leurs commentaires seront pris en compte. Il ajoute encore que l'Exécutif préavisera positivement l'avant-projet avec les modifications discutées pour permettre au dossier d'avancer et qu'il continuera d'informer le Conseil municipal de la suite.

M. Bongard tient à remercier pour cet échange constructif et souhaite que, dans l'avenir, les projets soient d'abord présentés et expliqués et, dans un second temps, proposés au vote.

M. le Président constate que le sujet est épuisé et il clôt le point.

3. Présentation du budget 2024

M. le Président passe la parole à Mme l'Adjointe qui va présenter le projet de budget en l'absence de M. le Maire.

Mme Spinedi remercie d'avance Mme Radice, M. Mittey et les membres de la commission des finances pour leur soutien pendant cette présentation.

En premier lieu, il faut relever que les évaluations de la fiscalité sont plus positives pour 2024 que les années précédentes. Le budget présenté a été élaboré sur la base des évaluations données par l'Etat en juillet. Celles reçues en octobre sont moins favorables, mais la variation a été jugée insuffisante pour opérer des modifications dans la proposition étudiée par la commission des finances, qui est celle présentée ce soir.

Il faut noter d'autre part, qu'en 2024, Presinge se trouve bénéficiaire de la péréquation fiscale, alors qu'elle était contributrice en 2023, ce qui va permettre d'envisager notamment des amortissements complémentaires.

Mme Spinedi va commenter les comptes qui contiennent des changements significatifs par rapport au budget 2023 ou par rapport aux demandes des commissions. Les membres du Conseil sont invités à poser leurs éventuelles questions au fur et à mesure.

02 Services généraux

0220.00.30100.00	458'700	Traitements bruts	Augmentation du taux d'occupation d'un cantonnier demandée par l'Exécutif. La commission des finances a préavisé négativement cette demande, car pas jugée suffisamment justifiée pour l'instant.
0220.00.30300.00	13'000	Personnel intérimaire	Augmentation pour les jobs d'été, qui sont très demandés et jugés utiles.
0220.11.36120.00	20'644	Cotisations SIACC	Nouvelle répartition décidée par l'ACG
0290.00.38300.00	64'283	Amortissements complémentaires du PA	
0290.03.31100.00	1'500	Salle communale. Acquisition de mobilier et agencement	Achat d'un gril portable, selon la demande de l'Amicale 1243.
0290.03.31440.00	30'500	Salle communale. Entretien des terrains bâtis et bâtiments	Analyse énergétique. Réparations d'infiltrations d'eau
0290.11.31440.00	9'750	Salle Gallay. Entretien des bâtiments	Travaux de peinture et réparation de volets

11 Sécurité publique

1110.00.31320.00	16'300	Honoraires conseillers, experts, spécialistes : mandats	Poursuite du mandat de patrouilles nocturnes par une société privée de sécurité, en partenariat avec des propriétaires presingeois.
1110.00.36120.00	0	Contrôleurs municipaux gardes auxiliaires	La période d'essai de 3 ans pour l'engagement de ces gardes se termine en 2023. Les communes de Seymaz-Région ont décidé d'augmenter leur taux d'occupation, nécessitant aussi plus de matériel. La participation de Presinge se monterait à fr. 13'575 au lieu de 8'500. L'Exécutif avait accepté au nom de la cohésion régionale, mais la commission des finances a préavisé négativement cette charge.

M. Läser demande pourquoi la commission de l'environnement n'a pas été mise au courant de cette décision. **Mme Spinedi** répond que le délai était trop court pour convoquer la commission. Elle ajoute qu'il y avait, en outre, de nombreuses réticences qui subsistaient concernant ce service (peu de présence visible, peu de véritables effets).

15 Service du feu

1506.00.36120.00	49'704	Participation aux dépenses et frais SIS	Montant décidé par le groupement.
------------------	--------	-----------------------------------------	-----------------------------------

16 Défense

1506.00.36120.00	9'787	Participation aux dépenses et frais de l'arrondissement	Montant décidé par le groupement.
------------------	-------	---------------------------------------------------------	-----------------------------------

21 Scolarité obligatoire

2170.00.31100.00	2'500	Ecole. Acquisition de mobilier et d'agencement	Matériel demandé par les enseignants.
2170.00.31440.00	24'000	Ecole. Entretien des terrains bâtis et bâtiments	Poursuite des changements des lumières en LED. Avant-toit : réparation et peinture.
2180.00.31300.00	70'630	Frais de repas restaurant scolaire	Le prix des repas a augmenté et le nombre d'enfants également. (nb : le prix des repas est facturé aux parents - cf 2180.00.42600.00)

2180.00.36120.00	117'186	<i>Cotisation de fonctionnement GIAP</i> Montant décidé par le groupement
2192.00.31300.00	11'000	<i>Organisation de manifestations. Prestations services</i> Montant plus important pour les Promotions, car toujours plus d'activités demandés et toujours plus d'enfants.
2192.00.31710.00	5'064	<i>Courses scolaires</i> Changement dans le fonctionnement du subventionnement : le DIP refacture la commune après les camps.

32 Culture, autres

3290.00.31300.01	15'000	<i>Concerts et conférences</i>
------------------	--------	--------------------------------

Mme Spinedi explique que l'Exécutif avait constaté, sur le fil du temps, qu'il y avait trop de spectacles organisés à Presinge et que le public était peu nombreux à chacun d'eux. Il n'est pas question de remettre en cause la qualité de l'offre, mais sa quantité. D'autant plus que cela génère, en plus du coût propre des spectacles, des heures de travail supplémentaires tant pour les cantonniers que le secrétariat. Afin que l'offre culturelle suscite davantage d'enthousiasme auprès des gens de la commission, du Conseil municipal et du public, il faut diminuer la fréquence des rendez-vous culturels, à plus forte raison qu'il y a des manifestations communales récurrentes (Promotions, fête nationale, animations de l'Amicale 1243, Festival du Théâtre en campagne, etc) qui s'ajoutent durant l'année.

M. Mittey ajoute qu'en effet, hormis pendant la pause estivale, un événement a lieu toutes les 3-4 semaines, ce qui est lassant et démotive le public. En début de législature, il avait été convenu de 4 concerts/spectacles par année au maximum.

Mme Spinedi indique que la commission des finances a fixé à Fr. 15'000 cette ligne de budget (au lieu des Fr. 25'000 posés par la commission Culture et Manifestations) et souhaite obtenir, en 2024, un rapport après chaque concert qui indique le nombre de spectateurs, quelle proportion de Presingeois présents, le montant des recettes, le temps passé par le personnel communal. etc. Ces informations permettront de connaître le coût réel par spectateur et d'avoir une idée plus précise de la pertinence de ces événements.

MM. Romand et Beausoleil détaillent le pourquoi de cette demande. Elle donnera une documentation qui pourra justifier une augmentation éventuelle des montants à disposition et, possiblement, comme le suggère aussi **M. Thorens**, ajouter un budget supplémentaire pour une aide extérieure aux cantonniers. **M. Romand** souligne que les tâches effectuées par ceux-ci pour les spectacles ne font pas partie de leur cahier des charges et qu'elles sont souvent demandées en dehors de leurs horaires de travail, le soir ou les weekends, engendrant des coûts salariaux supplémentaires.

M. Rossi pense que les propositions actuelles permettent de convier une variété de public, de satisfaire tous les goûts. Il ne se plaint pas du travail qu'il accomplit, mais doute de celui impliqué par les rapports qui lui sont demandés. **M. Rossi** conteste les réflexions précédentes, exprime son désaccord avec elles, mais en prend acte.

3290.00.36360.00	28'000	<i>Subventions institutions genevoises</i> Fr. 10'000 sont ajoutés en 2024 pour soutenir l'école de Lullier dans l'organisation de son 50 ^{ème} anniversaire. Les autres communes avoisinantes subventionnent également cette manifestation unique.
------------------	--------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

34 Sports et loisirs

3410.0036360.00	17'000	<i>Subvention Encouragement au sport</i> Fr. 10'000 sont ajoutés en 2024 pour soutenir le Tour de Presinge qui fête également sa 50 ^{ème} course.
3420.01.31440.00	11'300	<i>Espaces verts, entretien espaces ext</i> Entretien de la place de jeux. Création de jardinets au 31-33, Pré-Rojoux.
3420.02.31300.06	11'000	<i>Organisation Sortie des jeunes</i> Comme tous les deux ans, sortie à Europa Park sur deux jours pour les jeunes Presingeois.

54 Famille et jeunesse

5451.00.36360.01	231'081	Subvention crèche intercomm GIPE (Meinier)
5451.00.36360.02	193'159	Subvention crèche Puplinge

Augmentation du nombre de places de crèche de 10 à 14.

59 Domaine social

5920.00.36380.00	40'000	Subventions en Suisse
5930.00.36380.00	40'000	Subventions à l'étranger

Equivalent au plus proche de 1% du budget total.

61 Circulation routière

6150.00.31110.00	3'000	Acquisition machines, appareils, véhicules et outils
------------------	-------	------------------------------------------------------

Pas de besoins particuliers pour les cantonniers.

62 Transports publics

6220.00.31090.00	0	Cartes de transport CFF
------------------	---	-------------------------

Changement de système auquel la commune n'a pas adhéré.

6220.00.36370.00	26'000	Participation abonnements TPG
------------------	--------	-------------------------------

Augmentation du nombre d'utilisateurs.

72 Traitement des eaux usées

7201.00.31310.00	62'940	Planifications et projections de tiers. Collecteurs
------------------	--------	-----------------------------------------------------

Etudes de planifications demandées par l'Etat. Hameau de la Louvière et Petit Cara.

7206.00.38762.00	234'371	Amortissement complémentaire
------------------	---------	------------------------------

Concerne assainissement Louvière II (peut être annulé si les comptes sont mauvais).

73 Gestion des déchets

7301.12.31200.02	13'200	Encombrants. Frais de levée
------------------	--------	-----------------------------

2023 marque la fin de la période test du système Mobilitri. Les communes partenaires (sauf Cologny) ont prolongé d'une année le contrat, le temps de faire un appel d'offres AIMP. Le coût est plus élevé, car il n'y a plus la subvention de l'Etat.

77 Protection de l'environnement

7710.00.31320.00	7'600	Honoraires de conseillers
------------------	-------	---------------------------

Honoraires pour la dépose d'une autorisation de construire pour le projet de cimetière.

79 Aménagement du territoire

7900.00.31310.00	15'000	Planifications et projections de tiers. Mandats externes
------------------	--------	----------------------------------------------------------

Mandat de l'AMO pour terminer les demandes auprès des Fonds intercommunaux pour le développement villageois.

91 Impôts

9100	465'803	Total des revenus
------	---------	-------------------

Correspondent aux estimations fiscales fournies en juillet par l'Etat.

93 Péréquation financière et compensation des charges

9300.00.36227.00	0	Subvention péréquation financière intercommunale
------------------	---	--------------------------------------------------

En 2024, Presinge ne verse rien

9300.00.46227.00	383'132	Péréquation financière intercommunale
------------------	---------	---------------------------------------

En 2024, Presinge bénéficie de la péréquation.

96 Administration de la fortune et de la dette

9630.00.34310.01	63'000	PF – Louv 1-3	Frais pour la rénovation d'appartements.
9630.01.34310.00	102'000	PF – Louv 2	Remplacement de fenêtres. Isolation des appartements
9630.02.34310.00	65'000	PF – Louv 7-9	Auberge. Remplacement de fenêtres du bas et du 1 ^{er} .
9630.03.34310.01	70'000	PF – Louv 17-21	Frais pour la rénovation d'appartements
9630.04.34310.01	140'000	PF – Cord. 2-10	Changement des lumières en LED dans les communs. Réseau d'eau chaude et froide à rénover au sous-sol.
9630.06.34310.01	36'500	PF – Pré-Rojoux 31-33	Barrière (à 50% avec Presinge 139).
9630.07.34310.01	73'100	PF – Pres 139	Barrière (à 50% avec Pré-Rojoux 31-33).

Totaux du budget du compte de fonctionnement 2024 :

4'541'803 Total des charges

4'542'620 Total des recettes

817 Excédent présumé

Mme Spinedi indique encore que le total des amortissements 2024 du PA, (Fr. 329'185.-, figurant sur le tableau distribué à part) fait partie de la délibération du budget du compte de fonctionnement. Les membres du Conseil trouveront aussi le plan des dépenses d'investissements 2024 (budget d'intention) et la situation des emprunts du PF sur les documents qui leur ont été remis. À noter que les emprunts pour Louvière 1-3 et Cordonnieres 2-10 viendront à échéance en 2025 et devront être renouvelés.

Elle ajoute que la commission des finances a émis un préavis favorable à l'approbation de ce budget et insiste sur le fait que les chiffres de la fiscalité sont soumis à un embargo total jusqu'au 15 novembre.

Pour terminer, **Mme Spinedi** rappelle que les questions encore en suspens doivent être posées avant la prochaine séance du Conseil. Le 20 novembre, les délibérations porteront sur le budget de fonctionnement, le plan d'investissement, la contribution au FIDU, les amortissements extraordinaires 2023. En revanche, il n'y aura plus de délibérations sur la taxe professionnelle communale, car celle-ci est abolie à partir de janvier 2024.

Enfin, **Mme Spinedi** remercie chaleureusement Mme Radice et l'expert-comptable de la fiduciaire pour la compilation de toutes ces données et l'élaboration de ces documents.

L'assemblée applaudit Mme Spinedi.

4. Communication du bureau du Conseil municipal

a. Présidence du Conseil

M. le Président prévient qu'il sera absent lors de la prochaine séance et que c'est M. Bongard, vice-président, qui la conduira.

b. Voyage du Conseil

M. le Président informe que la destination arrêtée est l'Alsace et qu'il enverra le programme détaillé avant la fin de la semaine. Il relève que les inscriptions seront ensuite définitives.

5. Communication du Maire

a. Agenda

Mme Spinedi mentionne quelques dates à retenir :

- 10 novembre : Soirée Revue genevoise. Le rendez-vous est à 19h15 dans le hall du théâtre
- 7 décembre : la présentation à la population du projet des coopératives et du projet d'aménagements extérieurs du centre du village est reportée au printemps 2024, (cf modifications du point 2).
- 11 décembre : Repas de Noël des Aînés. Les personnes suivantes s'annoncent pour le service : Mme Demont, MM. Gaillard, Rossi et Thorens.
- 12 décembre : Fête de l'Escalade à Presinge. La commission Ecole & Sport est chargée de l'organisation.
- 21 décembre : Noël communal. La commission Culture & Manifestations est chargée de la mise en place et du service de l'apéritif.
M. Mittey informe qu'il manque une personne pour tenir le rôle du Père Noël. Il demande instamment que tout le monde essaie de rechercher autour de soi pour trouver un bénévole.
Mme Spinedi recherche des bénévoles pour faire les courses et préparer les sachets de friandises qui seront distribués ce soir-là par le Père Noël. **Mme Demont** accepte de faire les sachets. Finalement, **Mme Spinedi** se chargera des courses.

b. Prochaine séance du Conseil municipal

Mme Radice demande que tous les participants au repas qui suivra la prochaine séance du CM donnent leur choix parmi les propositions du menu.

6. Rapport des commissions

a. Culture

M. Rossi dresse succinctement le bilan des derniers événements culturels :

- Représentations théâtrales (cours de Mme M. Coutau) : 3 soirées avec une quarantaine de spectateurs chaque fois.
- Concert classique (Mme C. Schäppi Borgeaud) : 1 représentation à l'église qui était remplie.
- Concert à la salle communale (M. J-P. Renggli chante Breil) : 1 représentation avec env. 100 personnes et 1 représentation avec env. 80 personnes. Public varié

M. Rossi rappelle le prochain concert à l'église avec le Duo Araelle qui se tiendra le 16 décembre.

b. Sociale

M. Rossi informe qu'en raison du grand nombre de dossiers à examiner (plus de 75), une quatrième séance d'attribution est nécessaire et sera prochainement fixée.

c. Ecole & Sport

M. Renggli rapporte que la commission s'est réunie le 31 octobre dernier. Elle a traité essentiellement de l'organisation des manifestations de l'Escalade et de Noël. Il souligne que des bénévoles sont recherchés pour aider le jour même des événements. Il ajoute qu'une Association de Parents d'Elèves est en cours de fondation et qu'elle sera sollicitée aussi pour y participer.

d. Routes

M. Bongard dit qu'aucune séance de commission ne s'est tenue depuis le dernier CM. Il rappelle que la décoration des sapins de Noël (4) dans la commune aura lieu le samedi 2 décembre dès 9h et qu'il attend que les bénévoles lui confirment leur présence. Une nacelle sera louée pour la pose des décorations sur le grand sapin devant la salle communale.

7. Propositions individuelles et questions

M. Läser rapporte que des personnes du village sont venues lui communiquer certains bruits concernant le litige avec l'ancienne locataire de l'auberge communale et souhaite savoir ce qu'il en est. **M. Mittey** lui répond qu'une procédure est en cours et, par conséquent, qu'aucune information ne peut être donnée pour l'instant.

M. Thorens demande pour quelle raison un échafaudage était posé sur le bâtiment de l'école. **M. Mittey** explique que la verrière avait des problèmes d'étanchéité et qu'il fallait refaire les joints. Ce chantier était programmé pendant les vacances scolaires. Malgré les fortes pluies pendant cette semaine de congé, l'entreprise a réussi à terminer à temps pour que les enfants puissent faire leur rentrée scolaire en toute sécurité.

M. Romand remercie pour la remise du cadenas sur la barrière forestière à La Renfile et voudrait savoir pour quelle raison il avait disparu. **Mme Radice** lui confirme que la Mairie n'a pas d'explication, que la perte de ces cadenas engendre des frais importants pour la commune. **M. Romand** propose qu'une lettre officielle soit adressée à tous les détenteurs d'une clé de ces cadenas pour leur rappeler la responsabilité qu'ils ont par rapport à ces accès.

M. Rossi demande s'il est possible d'installer une lumière avec minuterie à la sortie de la salle communale, pour assurer la sécurité des usagers ou des spectateurs sur le chemin quand il fait nuit. **M. Mittey** assure qu'il en prend note.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h30.

Edgar CARDOSO INACIO
Président du Conseil

Caroline RADICE
Secrétaire du Bureau

Procès-verbaliste : Martine Gremion Engeler